

# Guide ultime pour un sans faute sur un constat amiable (d'accident automobile)

A quoi faut-il faire très attention lorsque l'on remplit un constat amiable d'accident automobile? Détails du point 1 au point 15.

Le constat amiable est un document commun à toute l'Union Européenne pour régler le plus rapidement possible les accidents automobiles via un système d'évaluation des responsabilités automatisé.

Aidés de notre longue expérience du traitement des sinistres automobiles, nous parcourons ci-dessous **les points 1 à 15 d'un constat amiable**. Nous attirons votre attention sur les éléments essentiels pour un règlement du sinistre qui ne vous défavorise pas.

## Date de l'accident et heure (point 1)

Il faut savoir qu'un accident qui se passe en soirée, contrairement à celui qui survient en journée, donne lieu à une enquête. L'heure de l'accident constitue donc une information indispensable au bon règlement du sinistre automobile.

## Localisation (point 2)

Pour une compréhension optimale des événements par l'agent qui va traiter votre dossier, nous vous conseillons vivement de mentionner les repères géographiques pertinents éventuels au point 2 (ex: "en face de ...").

## Blessé(s) même léger(s) (point 3)

Cochez simplement "oui" si l'accident a blessé, même légèrement, toute personne qui se trouvait dans le coin.

## Dégâts matériels à des ... (point 4)

Dans le cas où des véhicules **autres que A et B**, dans le cas d'un carambolage par exemple, auraient été touchés lors de l'accident, il faut le préciser au point 4.

De même, si des objets autres que des véhicules, tel un lampadaire, ont été abîmés en conséquence à la collision, renseignez-le en cochant la case "oui" au point 4.

## Témoins (point 5)

Le point 5 du constat amiable européen consiste à préciser le nom et les coordonnées des personnes qui auraient assisté à l'accident. Ni plus, ni moins.

**VEHICULE A/B: chaque partie prenante à l'accident remplit sa division (A ou B).**

## Preneur d'assurance/assuré (point 6)

Indiquez le nom et coordonnées de la personne mentionnée sur la carte verte. D'un point de vue pratique, le n° de téléphone de cette personne est une information très importante !

## Véhicule (point 7)

Renseignez les informations qui se trouvent sur la carte verte du véhicule concerné par l'accident.

## Société d'assurance (point 8)

Indiquez le nom de la compagnie d'assurance (en haut à gauche de la carte verte), pas le courtier.

Le cas échéant, le courtier ou l'agence est précisé un peu plus bas "Agence (ou bureau ou courtier)".

Le saviez-vous? En Belgique, le n° de carte = le n° de contrat. Les deux champs existent car il s'agit d'un document commun à toute l'Union Européenne.

*Les dégâts matériels au véhicule sont-ils assurés par le contrat? Autrement dit: le véhicule est-il couvert par une **Omnium**?*

Si c'est le cas, c'est cette couverture qui va prendre en charge en priorité les frais, avant la responsabilité civile du contrat d'assurances.

## Conducteur (point 9)

Comme indiqué sur le constat, il s'agit là des données relatives à la personne qui conduisait le véhicule au moment de l'accident et des informations présentes sur son permis de conduire. Ne pas oublier le numéro du permis et la catégorie du permis (A, B, C).

## Choc initial au véhicule A ou B (point 10)

Choisissez le véhicule qui convient sur le dessin (soit un véhicule à deux roues, soit une voiture, soit un camion/camionnette).

Indiquez ensuite le point de **choc initial** à son propre véhicule (A ou B selon la partie que l'on remplit) par une flèche →

L'impact initial sur A est généralement différent de l'impact initial sur B!

L'objectif est de faire comprendre à une personne qui n'était pas présente comment s'est déroulé l'accident. Il est donc indispensable de respecter les consignes.

## Dégâts apparents au véhicule A/B (point 11)

Dressez brièvement le relevé des pièces touchées dans l'accident.

Exemples: phare droit, pare-choc, aile gauche, ...

## Circonstances de l'accident (point 12)

Les cases correspondent aux cas les plus courants. Elles sont utiles au règlement le plus direct possible de la majorité des accidents de la route (9/10).

Chaque case présente une (forte) probabilité en termes de responsabilité.

Cochez chacune des cases nécessaires et utiles pour préciser le croquis (point 13).

Indiquez à la fin le nombre de cases marquées d'une croix.

### Exemples:

Case 1 \* en stationnement / à l'arrêt : conducteur (très probablement) en droit.

Case 15\* empiétait sur une voie réservée à la circulation en sens inverse: conducteur (très probablement) en tort.

L'indication du nombre de cases cochées permet de garantir qu'il n'y ait pas d'ajout pas la suite, après la signature des deux parties.

## Croquis (point 13)

Précisez le plus clairement possible:

- 1) le tracé des voies et, le cas échéant, le rétrécissement de chaussée.
- 2) la direction des véhicules :

Représentez un véhicule en dessinant **un rectangle**. A l'intérieur de ce rectangle, dessinez **une flèche >** qui indique dans quel sens le véhicule se déplaçait **au moment de l'impact initial**.

- 3) leur position **au moment du choc**
- 4) les signaux routiers (ex: un stop, triangles au sol) et l'environnement si cela peut être utile à la bonne compréhension du contexte (ex: priorité de droite) et de l'accident.
- 5) le nom des rues (ou routes)

## Mes observations (point 14)

Il n'est pas obligatoire de compléter ce champ. Sachez toutefois que si vous le faites, prenez garde à ne pas vous mettre en tort car, dans ce cas, les observations sont prises en compte dans l'analyse des responsabilités.

## Signature des conducteurs (point 15)

La signature des deux conducteurs est absolument indispensable. Elles garantissent la validité légale du document, entre autre devant un juge au tribunal. Sans cette signature, le document n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisé comme preuve en cas de litige. Embêtant, non?

**Et voilà ! Vous savez tout pour un sans faute sur vos prochains constats amiables d'accidents automobiles. Toutefois, nous espérons vivement que vous n'aurez pas l'occasion d'en remplir un de si tôt!**